



AVIS PUBLIC

APPEL DE PROJETS 2022

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Avis aux intéressés

La MRC de La Nouvelle-Beauce invite les municipalités, les organismes à but non lucratif et les coopératives non financières de son territoire à répondre à l'appel de projets 2022 dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Adoptée par le conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce le 18 janvier dernier, cette politique vise à soutenir financièrement les projets qui répondent aux priorités suivantes qui ont été identifiées :

- Occupation et aménagement du territoire
- Offre de service de la MRC
- Développement local, territorial et régional
- Gouvernance et gestion organisationnelle

Ceux et celles qui désirent déposer un projet doivent d'abord prendre connaissance de la [Politique de soutien aux projets structurants](#) puis remplir le [formulaire de dépôt de projet](#). Ces documents sont disponibles en ligne au www.nouvellebeauce.com sous l'onglet « À propos de la MRC », section « Services de la MRC », sous-section « Développement territorial ».

Les demandes devront être déposées au plus tard le **31 mars 2022, minuit**, à la MRC de La Nouvelle-Beauce située au 268, rue d'Assise, bureau 103, Vallée-Jonction, ou par courriel à mariefrancevallee@nouvellebeauce.com ou à mplessard@nouvellebeauce.com. Les projets seront ensuite évalués par le comité technique d'analyse de projets, formé des membres de l'équipe administrative de la MRC, qui émettra des recommandations au conseil de la MRC pour adoption des projets et du financement le 17 mai 2022.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Marie-France Vallée, agente de développement rural à la MRC de La Nouvelle-Beauce, au 418 387-3444, poste 4113, ou à mariefrancevallee@nouvellebeauce.com. Les promoteurs sont invités également à profiter de son soutien pour l'élaboration de leur demande.

Ce programme est rendu possible grâce à la participation financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à partir du Fonds régions et ruralité (FRR).

Donné à Sainte-Marie, le 7 février 2022.

Mario Caron
Directeur général
et secrétaire-trésorier